

# EXTRAIT DU

## REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 30 Mars 2006

Membres présents:

Président: M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET et Mlle MASLOUHI

M. REBSAMEN, M. ESMONIN, M. BACHELARD, M. PRIBETICH, M. MASSON, M. ETIEVANT, Mme POPARD, M. JULIEN, M. FOUILLOT, M. GILLOT, M. MARTIN, M. RETY, M. LABORIER, M. DOUHAIT, M. DUPIRE, M. BERTELOOT, MIle MASLOUHI, M. GERVAIS, M. PETITJEAN, M. OBRIOT, M. BARBEY, M. GILLOT, Mme BLIGNY, M. LAURENT, Mme GARRET-RICHARD, Mme DARCIAUX, M. JOLY, M. DESVIGNES, M. DUBOIS, M. MARCHAND, M. DANIERE, M. HESSE, M. PINON, M. MAGLICA, M. FOUCHERES, Mme FLAMENT, M. PILLIEN, M. BOUHELIER, Mme COLOMBET, M. PERRIN, Mme MASSU, M. SOUMIER, Mme DELEBARRE, Mme BIOT, M. PARIS, Mme TENENBAUM, M. NOWOTNY, M. MILLOT, Mme LEMOUZY, M. BRUYERE, M. IZIMER, Mme ROY, M. MOREAU, M. DÉTANG, M. CHEVIGNY, Mme HERVIEU, M. ALLAERT, Mme BERNARD, M. GONDELLIER, Mme DURNERIN, M. BELLEVILLE, Mme AVENA, M. BOURNY, M. BEKHTAOUI, M. CLAUDET.

#### Membres absents:

M. MENUT, M. DELATTE, M. CHAPUIS, Mme BESSIS, M. BRIOT, M. BERNARD, M. DODET, M. SAUNIE pouvoir à M. BOUHELIER, M. LECHAPT pouvoir à M. CLAUDET, M. NUDANT pouvoir à M. BRIOT, Mme MANSAT pouvoir à Mme POPARD, M. BRENOT pouvoir à M. PERRIN, M. ROIZOT pouvoir à M. BARBEY, M. CARBONNEL pouvoir à M. MOREAU, M. AUDARD pouvoir à M. ESMONIN.

<u>OBJET</u>: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TIC - Parc d'activités Capnord à Dijon - Cession du lot n°1 b -.

Par convention publique d'aménagement signée le 23 septembre 2003, la Communauté d'agglomération dijonnaise a confié à la Semaad l'aménagement et la commercialisation de la zone d'activité économique «Parc d'activités Capnord » à Dijon.

Conformément à l'article 14.2 de ladite convention, et en respect de l'article L.311-6 du Code de l'Urbanisme, chaque projet de cession doit faire l'objet d'un cahier des charges soumis à l'approbation du Conseil de Communauté.

Il est proposé d'autoriser la Semaad à vendre à la Société LEJAY LAGOUTE le lot n° 1 b situé sur la zone d'activité « Parc d'activités Capnord » à Dijon.

Ce lot d'une superficie de 15 460 m², affecté d'une surface constructible autorisée de 16 000 m² de surface hors oeuvre nette maximale, sera vendu au prix de 30 euros H.T. le m², soit un prix de cession de :

Hors taxes	463 800,00 €
TVA au taux de 19,6 %	90 904,80 €
Toutes taxes comprises	554 704,80€

L'acquéreur s'engage à respecter les règles de constructibilité définies par le Plan Local d'Urbanisme (PLU), le règlement du lotissement et le cahier des charges des terrains.

Vu l'avis de la Commission,

### LE CONSEIL

### Après en avoir délibéré,

#### **DECIDE**

- D'autoriser la Semaad à procéder à la vente du lot n° 1b sur la zone d'activité économique "Parc d'activités Capnord" à Dijon dans les conditions définies ci-dessus.

Pour extrait comformaté

Le Président

Le Président

21075 DUDINALE

21075 DUDINALE

Publié le 3 1 MARS 2006 Déposé en Préfecture le

> PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

> > - 4 AVR. 2006

